

Cellule territoriale COVID-19 Cornouaille

Relevé de décisions – 27 novembre 2020

Participants :

1. Prime-Cotto Gwenola, DD ARS
2. Dr Brault, docteur en pharmacie, URPS Pharmaciens
3. Dr Mohtadi, médecin CPTS QBO
4. Dr Robin, SOS Médecins
5. Stephanno Sabine, adjointe de direction, EHPAD Fondation Massé Trévidy
6. Dr Jannou, gériatre, CHIC et IDE EMG
7. Corre Catherine, référente administrative, filière gériatrique Est Cornouaille
8. Joncour Nadia, cadre de secteur, ACIMAD
9. Dr Didelot, médecin coordonnateur, EHPAD La Retraite et EHPAD Le Missilien
10. Lardeux Claire, CLIC Douarnenez-Cap-Sizun
11. Omnes Christelle, directrice CIAS QBO
12. Lapique Olivier, directeur des soins, CH de Douarnenez
13. Forette Chloé, chargée de mission, CPTS de Quimper
14. Le Floch Sophia, responsable SSIAD Haut Pays Bigouden
15. Le Ster Elodie, directrice GCSMS ADMR Pays de l'aven
16. Corduan Axelle, Responsable qualité, Papillons blancs
17. Hello Corinne, responsable qualité, Kan Ar Mor
18. Nicolas Marlène, directrice, Appui Santé en Cornouaille
19. Aubry Aude, cheffe de projets, Appui Santé en Cornouaille
20. Goyat Patrice, chef de projets, Appui Santé en Cornouaille

Relevé de décisions :

1. Point épidémiologique

Indicateurs Finistère (Mme Prime-Cotto, ARS) :

Mme Prime-Cotto transmet quelques indicateurs en date du 26 11 2020 : on observe une baisse spectaculaire sur le département du Finistère du taux d'incidence, à analyser toujours avec prudence qui s'élève à 23.2 pour 100 000 habitants contre 49 sur l'ensemble de la région Bretagne. Pour les ESMS, 124 établissements dont au moins la moitié sont des EHPAD ont déclaré un cas avéré. 622 cas sont confirmés en Finistère dont 490 en EHPAD.

Taux de positivité : 3,2%

Indicateurs locaux :

- CHIC : 12 patients en médecine dédiée COVID, 7 patients en Réa, 2 transferts vers un autre établissement.
- CH Douarnenez : les 6 lits dédiés COVID ne sont pas occupés.
- CH Pont L'Abbé : 2 patients présents sur l'unité COVID sur 6 lits dédiés.

2. Organisations locales et présentations de dispositifs

Pour les organisations locales et dans le cadre de la distribution des tests antigéniques, Mme Corre précise que le CHIC (magasin) procédera à la distribution des tests et fournira les EHPAD pour 4 semaines. Un planning a été établi en ce sens et selon la base des données RH renseignées lors du 1er confinement.

Face aux divers questionnements autour de l'organisation de ces tests, Mme Prime-Cotto rappelle que les éléments recensés sur cette problématique sont remontés au niveau du national, elle rappelle aussi que le test n'est pas une obligation et qu'il se pratique sur la base du volontariat. Mme Corre abonde les propos en réitérant la difficulté de mise en œuvre pour les personnels mais également pour les familles.

Mme Omnes abonde en ce sens et précise que lorsqu'un IDE est mobilisé pour les tests du personnel, il n'est pas présent auprès des résidents dans un contexte déjà difficile de recrutement de personnel. Trouver du renfort même sur de l'intérim est très complexe aujourd'hui.

Dr Didelot demande si une réponse est apportée concernant la durée possible des réactifs avant péremption. Mme Corre confirme que la demande a bien été transmise au laboratoire du CHIC. Le laboratoire peut être sollicité en direct si besoin.

Concernant les tests antigéniques en ville, Dr Mohtadi précise qu'une réflexion est toujours en cours, avec des difficultés ressenties sur le recrutement des préleveurs sur un site dédié. Pour le moment, les tests RT-PCR restent la référence.

Mme Brault informe que quelques pharmacies proposent des dépistages ; il est rappelé la nécessité de déclaration auprès des services de l'Etat. La limite des tests antigéniques est aussi posée et qui peuvent se révéler faussement rassurants (test isolé sans intérêt).

Dr Mohtadi informe qu'un appel aux médecins volontaires est en cours pour créer un pôle de renfort pour les EHPAD, en lien avec l'URPS et la CPAM.

Pour SOS Médecins, Dr Robin informe de l'organisation opérationnelle avec les EHPAD. Il précise que pour l'EHPAD de Plogonnec, un lien a été fait avec le Dr Coadou, médecin coordonnateur de la structure.

3. Focus sur les dernières recommandations

Aude Aubry pour le DAC fait part de l'adaptation à l'échelle du territoire Cornouaille des recommandations nationales : checklist ARS du 9/11/20 et PEC des PA et PH en ESMS et à domicile du 12/11/20. Il sera prochainement communiqué.

4. Points divers

Patrice Goyat rend compte des 2 temps d'échanges réalisés avec des représentants des EHPAD et des représentants de structures accompagnant des personnes en situation de handicap. Les conclusions ont été adressées à l'ARS pour nourrir des temps d'échanges à venir autour de :

- Retour d'expériences de terrain
- Partage d'outils

- Point sur les recommandations et circulaires et leur mise en œuvre
- Check-list EHPAD
- Modalités d'admission en EHPAD

Mme Omnes refait un point pour l'EHPAD de Plogonnec, elle relate qu'elle n'a pas eu à faire à SOS Médecins le week-end dernier, les résidents sont surveillés sur place avec une présence médicale quasi à temps plein avec un planning de présence des médecins libéraux établi. Le Dr Coadou a aussi saisi l'HAD. Elle rappelle que la sectorisation effectuée avec les résidents Covid+ a permis de sécuriser la structure et de contenir l'épidémie même si un décès est à déplorer. Elle réitère la principale difficulté sur les renforts RH pour les AS et les IDE.

Mme Corre informe de la décision de faire appel au bénévolat pour encadrer les visites en EHPAD notamment sur la période de fin d'année.

Mme Prime-Cotto informe qu'un mail a été adressé aux EHPAD pour les informer d'un déblocage du stock d'état de vaccins antigrippe. Les EHPAD doivent se rapprocher de leurs pharmacies pour se fournir.

Mme Corduan s'interroge sur les moyens d'embauche nécessaires si une unité COVID départementale se crée. Rappel qu'une réflexion va être menée par l'ARS sur ce sujet. Elle pose la question d'une astreinte PH. Pour le moment, pas de dispositif dédié tel que mis en place pour les personnes âgées.

Dr Jannou précise que la semaine a été plutôt calme et il n'y a pas d'évènement particulier à signaler.

M. Lapique souhaite préciser à nouveau les missions de la hotline gériatrique qui apporte une réponse médicale dans l'intérêt des résidents, et non pas des réponses en matière de RH ou autres motifs.

Adresser les propositions d'ordre du jour par mail à : covid.cornouaille@appuisantecornouaille.fr